



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES
PROTEGEES ET LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE
CENTRALE (SGTAPFS)**

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA SIXIEME REUNION DU SGTAPFS

Douala, Cameroun, du 27 au 29 Avril 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, le Sous- Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS) a tenu sa sixième réunion du 27 au 29 Avril 2017 à Douala au Cameroun.

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), en collaboration avec les projets GIZ et JICA d'appui à la COMIFAC, et TRAFFIC, visait les objectifs suivants :

- faire le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des différentes rencontres du sous-groupe et de déterminer les actions futures;
- faire le point sur la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage(PAPECALF) et du Plan d'Action d'Urgence pour la lutte contre le braconnage(PAULAB) ;
- échanger sur la gestion des aires marines protégées en Afrique Centrale;
- examiner les recommandations de la 16^{ème} Réunion des Parties(RdP16) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo(PFBC) sur la gestion durable des aires protégées et la lutte contre le braconnage en Afrique Centrale ;
- échanger sur la stratégie de financement de la plateforme Africa-TWIX et le mécanisme d'interconnexion avec d'autres plateformes et donner les orientations pour son bon fonctionnement;
- examiner les TDRs de l'étude sur l'Etat des lieux des Partenariats Public- Privé(PPP) dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- faire le point sur le processus de collecte des données devant alimenter la base des données de l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale(OFAC) ;
- échanger sur les conclusions et décisions des réunions internationales en lien avec les aires protégées et les espèces sauvages pertinentes ;
- élaborer et adopter la feuille de route 2017- 2018 du SGTAPFS.

La réunion a été modérée par Monsieur **Bob Félicien KONZI SARAMBO**, Pilote du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Cet atelier a réuni les représentants des pays (Directeurs généraux des Agences des Parcs Nationaux, Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées et Conservateurs) de

l'espace COMIFAC suivant: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, RCA et Tchad, le Coordonnateur National de la COMIFAC du Gabon représentant les Coordinations Nationales de la COMIFAC, des représentants du GTBAC, de l'OFAC, des Secrétariats Exécutifs de la COMIFAC et du RAPAC, des partenaires au développement et de la Société Civile (GIZ, JICA, RASTOMA, TRAFFIC, UICN, WCS et WWF).

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Session 1 : Cérémonie d'ouverture ;
- Session 2 : Questions nécessitant un examen approfondi ;
- Session 3 : Sessions parallèles ;
- Session 4 : Questions en suspens ;
- Session 5 : Cérémonie de clôture.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Monsieur **Paul SCHOLTE**, Coordonnateur du Programme de gestion durable des forêts du Bassin du Congo ;
- Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché.

Prenant la parole, Monsieur **Paul SCHOLTE**, représentant de la GIZ, au nom des partenaires techniques et financiers ayant contribué à l'organisation de cet évènement a tout d'abord félicité le Secrétariat exécutif de la COMIFAC pour la tenue de cette réunion, ce malgré les difficultés budgétaires de la COMIFAC et de ses partenaires. Il a rappelé l'objectif global du SGAPFS qui, est d'une part d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) et d'autre part de donner des orientations techniques sur la lutte contre le braconnage et la gestion des aires protégées en Afrique centrale.

Il a aussi rappelé l'objectif de la présente rencontre qui est d'échanger sur les instruments et plateformes permettant d'améliorer la gestion des aires protégées et d'adopter une feuille de route pour le SGTAPFS.

Il a enfin souhaité, au nom des partenaires ayant appuyé l'organisation de cette rencontre, plein succès aux travaux de cette sixième session.

Dans son allocution circonstancielle, Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN** a d'abord souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux délégués en terre camerounaise.

Il a exprimé la gratitude de la COMIFAC à la GIZ, à la JICA et à TRAFFIC pour les appuis financiers et techniques à l'organisation de ces assises.

Il a souhaité enfin plein succès aux travaux et déclaré ouverte la sixième réunion du Sous-Groupe de Travail Aires Protégées et faune Sauvage de l'Afrique Centrale.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau qui se compose ainsi qu'il suit:

- Président (Gabon) Monsieur **MEYE Brice Léandre** Directeur général de la faune et des aires protégées ;
- Vice-président (RDC): Monsieur **KALO-KA-KALO Dieudonné**, Directeur-Chef de services du MECNDD ;
- Rapporteurs:
 - (RCA): Monsieur **WALIWA Nestor**, Directeur de la faune et des Aires Protégées;
 - (Cameroun): Monsieur **ZAMBO Franck**, représentant du Directeur de la faune et des Aires protégées.

Après la mise en place du bureau, les travaux se sont poursuivis en plénière, et en session parallèle et en groupes de travail suivant les points inscrits à l'agenda.

(1) Sessions plénières

Les participants ont suivi respectivement:

- la présentation sur la mise en œuvre des recommandations des trois premières réunions du SGTAPFS, faite par Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN** et ont évalué le niveau des réalisations de ces recommandations en plénière. Une interrogation a été formulée sur le rendu mesurable et quantifiable et surtout l'impact de la mise en œuvre des recommandations des précédentes rencontres. Il est à noter que les recommandations des deux dernières réunions (4e et 5e) seront évaluées à la prochaine réunion du SGTAPFS ;
- la présentation de Monsieur **François KPWANG ABESSOLO**, Représentant de TRAFFIC sur la plateforme AFRICA-TWIX (objectifs, fonctionnement, quelques résultats phares depuis son lancement, perspectives) suivi des questions d'éclaircissement ;
- la présentation des recommandations de la 16^{ème} Réunion des Parties(RdP16) du PFBC sur la gestion durable des aires protégées et la lutte contre le braconnage en Afrique Centrale, par Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN** et ont formulé des activités de mise en œuvre de ces recommandations ;
- la présentation des priorités à moyen terme du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) par **Monsieur Maxime NZITA** avec identification des questions prioritaires et la liste des thématiques prioritaires. Il a été notamment mis en évidence ici que la valorisation économique et la compétition avec les autres bassins demeurent une préoccupation majeure au niveau du dialogue international ;

- la présentation faite par **Alain ONONINO**, sur les principaux résultats de l'évaluation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du PAPECALF(BENGO) ;
- la communication faite par Messieurs **Alexis GUILLEUX**, Coordonnateur du RASTOMA et **Isidore AYISSI**, Vice-président du RASTOMA sur la présentation générale du Réseau et sur la stratégie de gestion des aires marines protégées ;
- la présentation de Monsieur **Omer NTOUGOU NDOUTOUME**, Secrétaire Exécutif du RAPAC sur les interventions de RAPAC dans les aires marines protégées;
- la restitution des conclusions du 37^e symposium international sur les tortues marines à Las Vegas(USA) et régionale(Afrique) par Messieurs **Alexis GUILLEUX** et **Isidore AYISSI** sur le thème« impact du changement climatique sur les tortues marines» ;
- les présentations nationales sur la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage(PAPECALF) et du Plan d'Action d'urgence pour la lutte contre le braconnage(PAULAB) par les DFAPs des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA et le Tchad;
- les communications de la GIZ et TRAFFIC sur la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage(PAPECALF) ;
- la présentation sur le processus de redynamisation de l'OCFSA (état de la mise en œuvre de la dernière conférence des Ministres de l'OCFSA) par **ZAMBO Franck**, représentant du DFAP du Cameroun. Les experts pays se sont interrogés sur la pertinence et le rôle que devra jouer cette organisation compte tenu des difficultés financières que rencontrent les autres organisations sous régionales (COMIFAC, RAPAC, CEEAC) et de l'évolution du mandat de cette organisation au niveau de la sous-région avec la mise en place de plusieurs plateformes sous régionales traitant les mêmes questions ;
- la présentation du projet de la feuille de route de 2017-2018 du SGTAPFS a été faite par Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN** a été adoptée avec amendements.

(2) Sessions parallèles

Deux sessions parallèles se sont tenues. Il s'agit de la réunion du Comité consultatif de la plateforme AFRICA- TWIX et la session sur les instruments permettant d'améliorer la gestion des aires protégées. Au cours de cette dernière les participants ont suivi la présentation de Madame **Florence PALLA** sur le processus de production du prochain Etat des Aires Protégées(EdAP) et la communication de Monsieur **Christian NGANWA** sur le potentiel de l'Atlas –COMIFAC comme instrument de communication sur la gestion des Aires Protégées.

(3) Travaux en groupe

Deux groupes de travail ont été mis en place en vue de faire le décryptage des décisions de la COP 13 CDB notamment la décision XIII/12 sur la biodiversité marine et côtière et la décision XIII/8 sur la viande de brousse et la gestion durable des espèces sauvages sous la supervision de Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN**.

3. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants à la sixième réunion du Sous-groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS 6) ont formulé les résolutions et recommandations suivantes :

3.1. Résolutions

Le SGTAPFS-6 :

1. Adopte la feuille de route 2017-2018 du SGTAPFS ;
2. Décide d'examiner le rapport intermédiaire AMP AC-RAPAC sur l'état de référence des initiatives en cours dans la création des AMP lors de la prochaine réunion du SGTAPFS.

3.2. Recommandations

Le SGTAPFS6 recommande :

A la COMIFAC de:

- Suivre les processus en cours sur la mise en place des structures autonomes des gestions des AP;
- Prendre attache avec l'expert de la CEEAC pour avoir la situation sur l'état de mise en œuvre du PAULAB qui devra être présenté à la prochaine réunion du SGTAPFS ;
- encourager la plateforme AFRICA- TWIX à étendre son réseau aux autres pays membres de la COMIFAC ;
- élaborer et transmettre aux pays le canevas de présentation des rapports sur la mise en œuvre du PAPECALF ;
- évaluer et actualiser le PAPECALF en tenant compte de la stratégie de l'UA sur la LAB ainsi que du PAULAB ;
- inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SGTAPFS un point sur l'examen de la feuille de route du 14^e Congrès Forestier Mondial de la FAO ;
- inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SGTAPFS un point sur la problématique de la gestion des stocks d'ivoire dans les pays de la COMIFAC.

Au RAPAC :

- accompagner les pays en vue de finaliser la stratégie de gestion des Aires Marines Protégées(AMP).

Aux pays (DFAP) :

- poursuivre l'examen du problème d'incinération des pointes d'ivoire ;
- faire le rapport de la mise en œuvre du PAPECALF.

A TRAFFIC :

- mettre périodiquement à la disposition des pays membres de la COMIFAC les rapports d'activités de la mise en œuvre de la plateforme AFRICA- TWIX.

Au RASTOMA de :

- se rapprocher de l'OFAC pour la compilation et la valorisation des données ;
- travailler à établir un ancrage institutionnel avec les pays pour que ceux-ci s'approprient de leurs activités.

Le SGTAPFS remercie les autorités de la République du Cameroun pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Douala ; exprime sa gratitude aux partenaires financiers notamment la GIZ, la JICA et TRAFFIC pour leurs appuis multiformes et les exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de sa feuille de route. Le SGTAPFS remercie enfin le réseau RASTOMA pour sa participation à sa sixième réunion et souhaite voir cette collaboration se renforcer.

Fait à Douala, le 29 Avril 2017

Les Participants